

01 professeur·e des écoles (premier degré)

- Disponibilité : 1 poste vacant - CDD de 10 mois
- Quotité : Temps plein
- Recruteur : EGD de Tananarive
- Prise de poste le 1er septembre 2026
- Lieu d'exercice : Ecole Primaire Française B - Ampandrianomby

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement en Gestion Directe (EGD) de Tananarive dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il est homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il se compose du lycée français (de la 6ème à la terminale) et de quatre écoles primaires situées sur des sites différents.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Le candidat doit être titulaire au moins d'un niveau L3 (équivalent licence) délivré par une université française ou d'un diplôme de niveau équivalent d'un pays tiers certifié par un organisme agréé.
- Le candidat doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Le candidat doit maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner.
- Le candidat doit être capable d'enseigner l'anglais.
- Le candidat doit être capable de s'intégrer et de collaborer au sein d'une équipe.
- Le candidat doit être capable d'inscrire sa pratique dans le projet d'école.
- Le candidat doit être capable de planifier ses apprentissages en construisant des parcours cohérents.
- Le candidat doit être capable de prendre en compte la diversité des élèves et de développer des scénarios différenciés.
- Le candidat doit avoir une solide connaissance du système éducatif français.
- Le candidat doit accepter d'être accompagné et/ou formé par ses pairs.
- Une maîtrise de l'outil informatique et notamment les logiciels de bureautique, les outils de travail collaboratif en ligne et d'un espace numérique de travail, sera appréciée.
- Une expérience de l'enseignement dans le premier degré (maternelle à CM2) est fortement conseillée.

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Étude et classement des dossiers par la direction de l'EGD
- Organisation possible d'entretiens en présentiel ou par visioconférence.
- Le candidat retenu sera recruté en contrat local, selon le code du travail malgache, à partir du 1er Septembre 2026, rémunération selon la grille salariale locale du lycée.

CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter dans l'ordre : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences d'enseignement. Il devra être transmis au service des ressources humaines à l'adresse grh.recrutement@egd.mg en mettant pour **objet : Candidature Enseignant(e) Primaire** ; sous la forme d'un **unique fichier au format PDF** libellé *primaire.Nom.Prénom*. Un accusé confirmera la réception du dossier. Tout dossier non conforme sera refusé.



Date limite d'envoi du dossier :
Lundi 08 juin 2026 à 12h00